



L'essentiel & plus encore

MSA Lorraine

Appel à projets – Grandir en Milieu Rural

Notice Explicative & Modalités de candidature

Notice Explicative

Ce document est un outil à destination des structures porteuses de projets. Il précise toutes les informations et tous les documents devant être réunis pour compléter le dossier de candidature sur la plateforme dédiée, « démarches-simplifiées ».

Pour accéder au dossier, il vous faudra créer un compte “Démarches simplifiées”.

Vous devrez également vous munir du numéro de SIRET de l’association.

Vous pourrez le retrouver via le lien : <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/>

Tous les documents et les informations fournis en dehors de la plateforme de dépôt des dossiers en ligne ne seront pas pris en compte pour l’instruction.

Le formulaire peut être rempli en plusieurs fois, les informations renseignées étant automatiquement enregistrées.

Une fois le dossier de candidature complet et sur le point d’être finalisé, nous attirons votre attention sur le fait de ne pas oublier de cliquer sur « déposer votre dossier » avant le **xx Mai/Juin 2026**, sinon votre dossier ne sera pas accessible à nos services et ne pourra pas être instruit.

Pour toute question sur un projet déposé, veuillez envoyer un mail à l’adresse suivante :

actionsociale.blf@lorraine.msa.fr

Vous trouverez un tutoriel sur l’utilisation de la plateforme “Démarches Simplifiées” en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Modalités de candidature

Préambule

La MSA a souhaité renforcer son positionnement à destination de l'Enfance – Jeunesse (0-25 ans) dans les territoires ruraux et/ou fragiles, en créant une **nouvelle offre territoriale**.

Cette nouvelle offre intitulée « **Grandir en milieu rural** » doit favoriser le développement de nouveaux projets et/ou actions répondant à des besoins spécifiques des familles agricoles sur les territoires et favoriser également l'amélioration des structures ou services existants (ex. horaires atypiques, méthodes éducatives nouvelles, etc).

Elle s'articule autour de cinq thématiques. Trois thématiques dites traditionnelles, car historiquement soutenues par le réseau MSA : la petite enfance, les loisirs-vacances et le soutien à la parentalité. Deux thématiques dites émergentes car récemment intégrées dans la politique d'action sociale institutionnelle : la mobilité et le numérique.

A qui s'adresse cet appel à projets ?

- Collectivités territoriales
- Associations

Les projets doivent répondre à une ou plusieurs des thématiques suivantes :

Accueil petite enfance :

- Renforcer l'offre de garde de jeunes enfants pour les familles sur les territoires ruraux en développant notamment des modes de gardes adaptés aux besoins spécifiques des familles agricoles ou rurales
- Mettre en place des actions innovantes dans les EAJE encourageant le développement du jeune enfant

Loisirs/Vacances :

- Développer l'offre (nombre de structures et de places) et l'accessibilité aux loisirs et aux vacances des enfants et des jeunes, en renforçant notamment l'attractivité pour les jeunes de 10 à 17 ans et les mineurs en situation de handicap
- Mettre en place des dispositifs innovants encourageant l'autonomie et l'investissement des jeunes

Parentalité :

- Renforcer la visibilité de l'offre parentalité pour les familles
- Développer les dispositifs d'aide à la parentalité pour toute tranche d'âge
- Développer des dispositifs souples et adaptés aux conditions de vie des familles agricoles ou rurales

Mobilité :

- Accompagner les territoires ruraux dans leur transition vers une mobilité plus durable au profit des enfants, des jeunes et des familles
- Développer l'accès à des dispositifs alternatifs de mobilité au profit des enfants, des jeunes et des familles

Numérique :

- Développer les compétences numériques à destination de tous les publics, visant à créer un lien social et/ou solidaire (seniors, populations rurales, jeunes, familles)
- Accompagner l'usage du numérique via une offre de formation adaptée, des actions d'information et d'accompagnement, ainsi que des actions de prévention sur les risques liés à l'usage du numérique (addictions, conduites à risques) auprès des jeunes et parents
- Favoriser l'émergence de projets de développement numériques des territoires coconstruits avec les populations rurales
- Développer l'accès aux services et aux droits via l'usage du numérique

⇒ **Les projets doivent cibler les familles agricoles ou les familles rurales.**

Qu'est-ce qu'un projet innovant ?

Pour respecter le caractère innovant des projets, Il s'agit d'apporter des solutions nouvelles qui :

- répondent à des besoins non couverts,
- répondent à des besoins spécifiques des familles agricoles (horaires atypiques, travail saisonnier, handicap, insertion professionnelle...) ou rurales,
- complètent ou diversifient l'offre existante, (exemple nouveaux publics)
- contribuent à l'amélioration des services.

Les critères de sélections :

- Inscription dans les orientations
- Intérêt pour nos ressortissants agricoles ou territoires ruraux
- Partenariat autour du projet
- Pluralité des financeurs

Documents à fournir pour candidater :

- La fiche projet (annexe 1)
- La fiche synthèse (annexe 2)
- Les Statuts
- Budget de l'année N-1 pour les associations

Dates de dépôts des candidatures : xx/xx/xxxx au plus tard

Le Comité d'Action Sanitaire et Sociale se réunira pour étudier les demandes de subvention en date du : xx xx 2026

Appel à projets – Grandir en Milieu Rural

Annexe 1 - TRAME DE DOSSIER DE CANDIDATURE

ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Numéro SIRET : Pour retrouver votre numéro de SIRET : https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/	
Nom de la Structure :	
Sigle (le cas échéant) :	
Objet :	
Activités principales :	
Adresse de son siège social :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Courriel :
Adresse de correspondance, si différente du siège social :	
Code postal :	Commune :
Pour les associations, nombre d'adhérents :	
Dont ressortissant agricole :	

Statut juridique de la structure

Agrément Centre social Agrément Espace de vie sociale

Responsable légal de la structure

Président / Maire :

Nom : Prénom :

Directeur ou responsable administratif :

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Moyens humains de la structure

Nombre de personnes :

Salariés :

Dont CDI, dont CDD

Bénévoles :

Territoire d'intervention de la structure

Moselle Vosges Meurthe-et-Moselle Communes / Communauté de Communes Autres

Lister les communes ou la communauté de communes

Partenariat avec la MSA

- Partenariat financier
- Partenariat opérationnel
- Pas de partenariat

Personne référente du projet

Civilité :
Nom : Prénom :
Fonction : Téléphone :
Courriel :

Thématiques de l'offre Grandir en Milieu Rural

Quelle est la thématique GMR correspondant à votre projet ? Une seule thématique par projet.

- Accueil petite enfance
- Loisirs / Vacances
- Mobilité
- Numérique

ECHELLE DU PROJET - Territoires concernés

Commune Intercommunalités Précisez-le(s) lieu(x) du projet :

Publics concernés par le projet :

- Petite enfance (0 – 5 ans)
- Enfance (6 – 12 ans)
- Jeunes (13 – 18 ans)
- Intergénérationnel
- Familles

Nombre de personnes attendues :

Dont ressortissants agricoles :

NATURE DU PROJET

Statut du projet

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau projet (Non encore financé par la MSA)
<input type="checkbox"/> Renouvellement de projet (Déjà financé par la MSA) |
|--|

Quel est le type de dépenses ?

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Dépenses de fonctionnement
<input type="checkbox"/> Dépenses d'investissement |
|---|

Intitulé du projet

.....

Contexte du projet & Besoin(s) identifié(s)

Préciser dans quel cadre l'idée du projet a émergé. Problématiques sociales, besoins pour les habitants

Objectifs stratégiques du projet

Détailler l'ensemble des objectifs du projet sous formes SMART
--

Déroulement du projet

Décrivez distinctement les éléments suivants : le mode de gouvernance, les différentes phases de construction du projet, les modalités de participation des habitants, si présence d'une démarche de développement social (diagnostic partagé, co-construction avec les partenaires et les habitants, etc.), le format du projet (atelier, forum, ...).

Si votre projet comporte plusieurs actions, veuillez remplir autant de fiche action que d'actions (Uniquement pour les dépenses de fonctionnement)

Actions (Uniquement pour les dépenses de fonctionnement)

Sur démarches simplifiées vous aurez la possibilité d'ajouter autant de fiche action que d'actions composant votre projet en cliquant sur "Ajouter un élément" sous la fenêtre

FICHE ACTION

Uniquement pour des demandes de subventions de fonctionnement

Si votre projet comporte plusieurs activités, veuillez compléter autant de fiche que d'activités

Intitulé de l'action

Objectifs opérationnels

Déroulement de l'action

Périodicité de l'action : *(Préciser les dates envisagées de début et de fin de l'action).*

- Quotidienne Hebdomadaire Mensuelle
 Bimestrielle Semestrielle Sans périodicité

Moyens humains et matériels

Implication du public

Partenariats opérationnels

Méthode d'évaluation

Résultats quantitatifs attendus

Résultats qualitatifs attendus

Calendrier prévisionnel

Préciser les dates envisagées de début et de fin de projet.
Si besoin, précisez :

Communication

Quel est votre plan de communication auprès des usagers et des professionnels ?

Rétroplanning, supports de communication...

Quels moyens envisagez pour valoriser le projet et pour informer le public ?

Comment allez-vous mobiliser le public agricole ?

Budget prévisionnel du projet

Compléter le tableau ci-dessous en précisant notamment les subventions demandées aux partenaires financeurs ainsi qu'à la MSA. Le budget doit être résumé et détaillé selon une présentation conforme au plan comptable des associations ou au PCG.

Budget de fonctionnement : Tableau Excel à déposer

Montant de la subvention de fonctionnement sollicitée auprès de la MSA :

En chiffres :€

LISTE DES PIÈCES A PRODUIRE

1. Pièces à fournir pour les demandes de financement de fonctionnement et d'investissement

- Statuts actuels de la structure
- Lettre ou convention relative à l'agrément CAF (pour les centres sociaux et espaces de vie sociale)
- Liste nominative et actualisée des membres du Conseil d'Administration ou du conseil communautaire
- Compte de résultat de la structure de la dernière période approuvée ou compte administratif
- Rapport d'activité de la dernière période approuvée
- PV de l'AG ayant approuvé le rapport d'activités et le compte de résultats transmis
- Budget prévisionnel de l'année 2023 de la structure ou compte primitif
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Liste des communes ou cantons du secteur d'intervention
- Courrier de validation / refus des subventions reçus par les partenaires
- Devis (Uniquement pour les demandes d'investissement)
- Attestation de demande de subvention, daté et signé

GLOSSAIRE

PROJET : Un projet consiste en un ensemble d'actions organisées et planifiées, permettant de répondre à des objectifs définis dans le cadre d'une mission précise et conformément à des exigences de délais, de coûts et de ressources.

ACTION : Ensemble organisé d'activités réalisées dans le but de modifier une situation problématique.

OBJECTIFS SMART : SMART est un acronyme signifiant :

- **Spécifique** : un objectif spécifique doit être clairement défini et personnalisé. Il doit être directement lié au projet à réaliser. Il devra être précis et clair dans sa formulation pour être aisément compréhensible afin que l'objectif soit légitime aux yeux de tous.
- **Mesurable** : définir un objectif doit pouvoir être quantifié ou qualifié, cela permet de définir un seuil, un niveau, une valeur, à atteindre. Ce critère doit permettre de déployer les moyens appropriés pour la réalisation de l'objectif.
- **Atteignable** : formuler un objectif concret, possible à atteindre. Il énonce non pas ce que vous voulez faire, mais ce que vous pouvez faire, compte tenu des moyens et des capacités dont vous disposez. Il doit être suffisamment ambitieux pour être motivant, mais pas trop non plus.
- **Réaliste** : Pour déterminer un objectif de manière pertinente, il faut considérer les ressources à disposition : moyens humains mais aussi financiers, matériels. Il s'agit ici d'évaluer la pertinence de vos objectifs. Le but est savoir si vos objectifs sont réalistes, réalisables et pertinents par rapport à votre situation.
- **Temporel** : Ne pas déterminer des objectifs non encadrés dans le temps. Ils risquent d'être peu à peu délaissés. Pour être efficaces, tout objectif et tout plan doivent s'établir avec des délais de réalisation. Disposer d'un calendrier permet aussi de réfléchir aux priorités et de les hiérarchiser.

INNOVATION : Elle consiste à élaborer des réponses à des besoins nouveaux ou non satisfaits. Le projet peut être innovant dans le **service**, dans la **technologie**, dans le **processus**, dans l'**organisation**, dans le **financement**, dans l'**usage**, dans le caractère **social**.

L'innovation peut également être liée au contexte **géographique** et à l'adaptation de ce qui existe sur un territoire mais qui n'a jamais été mis en place sur la zone géographique ciblée.

Exemples : projet de mise en relation via les outils internet, projet renforçant la coordination et la mutualisation des moyens entre acteurs, projet de soutien à une population identifiée comme fragilisée.

UTILITE SOCIALE : L'utilité sociale est une notion employée pour distinguer les activités qui servent l'intérêt de la société (intérêt général) de celles qui servent avant tout l'intérêt d'individus (intérêt particulier) ou de groupes d'individus (intérêt mutuel)

DEVELOPPEMENT SOCIAL : « Le développement social est une stratégie territoriale, qui consiste à agir sur l'environnement économique et social des personnes, dans le cadre d'une conception globale, qui implique d'ajouter aux dimensions de protection et de promotion, la dimension du pouvoir d'agir individuel et collectif, afin que l'action sociale soit plus préventive, participative et inclusive »

« Basé sur la reconnaissance et le développement du pouvoir d'agir de chacun, le développement social est un processus de transformation qui vise l'amélioration des conditions de vie individuelles et collectives et qui renforce la cohésion sociale sur un territoire défini.

Le développement social suppose ainsi le décloisonnement des politiques publiques et implique des pratiques de co-construction, en s'appuyant sur des démarches de participation collective et, plus largement, sur l'ensemble des acteurs et des ressources dans un territoire donné autour d'un projet commun ». (Avenel, 2017).

L'AAP a pour ambition d'apprécier le plus objectivement possible les effets sociaux attendus d'un projet en s'attachant à en comprendre son fonctionnement et ses pratiques de mise en œuvre. Cette appréciation du sens de l'action peut porter sur un ou plusieurs registres :

- La **pertinence** des objectifs du projet par rapport aux besoins des bénéficiaires et du territoire. Dans quelle mesure les objectifs envisagés par le projet répondent-ils aux besoins réels ? Il s'agit d'argumenter sur le degré d'utilité de l'action envisagée compte tenu de sa localisation, des besoins, des objectifs recherchés et des moyens engagés.
- **L'efficacité**, c'est-à-dire la conformité des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés initialement.
- **L'efficience** des réalisations par rapport aux ressources humaines et financières mobilisées. Ce registre permet de questionner le coût de l'action.
- La **cohérence** des ressources mobilisées par rapport aux objectifs fixés. Il s'agit d'apprécier si les moyens mobilisés sont adaptés aux ambitions du projet.